

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le dix septième du mois de septembre de l'an deux mille treize à seize heures trente (17-09-2013 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Serge Lévesque, préfet et maire de la ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Laurence Méthot, préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier
Madame Henriette Lapierre, conseillère, ville de Port-Cartier

OUVERTURE DE LA SESSION

Le préfet, monsieur Serge Lévesque, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2013-09-135

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 17 septembre 2013

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 17 septembre 2013 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2013-09-136

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 20 août 2013

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 20 août 2013 tel que présenté."

2013-09-137

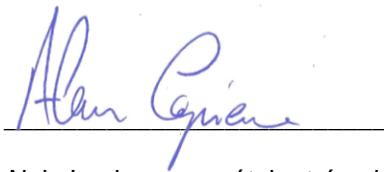
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 12 septembre 2013

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Henriette Lapierre,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 12 septembre 2013, de 389 461.13 \$".
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2013-09-138

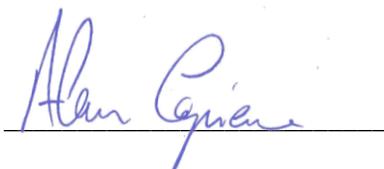
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 12 septembre 2013

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 12 septembre 2013, de 19 039.52 \$".
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2013-09-139

Autorisation à madame Caroline Cloutier, agente de développement durable à assister au cours de gestion des ressources humaines

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise Caroline Cloutier à assister au cours en gestion des ressources humaines qui se tiendra à session d'automne par la TELUQ en collaboration avec l'UQAC.

QUE les frais d'inscription seront remboursés sur présentation de pièce justificative et réussite du cours.

2013-09-140

Confirmation d'embauche – secrétaire administrative

ATTENDU QUE le poste de secrétaire administrative de la MRC de Sept-Rivières est occupé par Véronique Bernatchez depuis le 10 juin 2013;

ATTENDU QUE Véronique Bernatchez a réussi avec succès la période de probation;

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières procède à l'embauche permanente de Véronique Bernatchez à titre de secrétaire administrative;

QUE les conditions de la convention d'embauche de Véronique Bernatchez, signée le 4 juin 2013, demeurent valides et qu'à compter du 09 septembre 2013 Véronique Bernatchez soit assujettie aux normes prévues par la Politique des ressources humaines de la MRC de Sept-Rivières;

ET qu'à cette fin, la MRC de Sept-Rivières confirme la mise en application de la *Politique salariale* en attribuant la classe 4, échelon 2 à Véronique Bernatchez."

2013-09-141

Octroi du contrat – Entretien du chemin du lac Daigle

ATTENDU QU'il est opportun d'effectuer des travaux d'entretien sur le chemin du lac Daigle;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse conforme a été déposée par l'entreprise « Le groupe Nordiques » pour un montant total de 4 500.00 \$ (taxes en sus);

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Henriette Lapierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour l'entretien du chemin du lac Daigle revient à l'entreprise « Le groupe Nordiques » et ce, pour un montant total de 4 500.00 \$ excluant les taxes applicables;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

2013-09-142

Participation à une activité de financement de Fondation Loisir Côte-Nord

ATTENDU QUE la Fondation Loisirs Côte-Nord est un organisme voué au support des athlètes étudiants de la région;

ATTENDU QUE la Fondation Loisirs Côte-Nord organise, le 19 octobre 2013 à Sept-Îles, une activité au profit des jeunes athlètes de la région de type « Soirée fromages et vins » sous le thème « Eccellenza ».

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières participe à l'activité de financement de Fondation Loisir Côte-Nord pour un montant de 640.00 \$;

QUE les sommes soient prises à même le poste promotions et publicités."

2013-09-143

Acceptation du dépôt de la lettre de démission de monsieur Serge Lévesque à titre de préfet de la MRC de Sept-Rivières

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Denis Miousse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières accepte le dépôt de la lettre de démission de monsieur Serge Lévesque à titre de préfet de la MRC de Sept-Rivières;

QUE cette lettre soit annexée au procès-verbal pour en faire partie intégrante;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme madame Laurence Méthot à titre de préfet de la MRC de Sept-Rivières pour compléter le mandat de monsieur Serge Lévesque venant à échéance en novembre 2013;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme monsieur Serge Lévesque à titre de préfet suppléant de la MRC de Sept-Rivières."

2013-09-144

Adoption du règlement n° 05-2013 modifiant le règlement n° 03-2013 concernant la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières souhaite exercer le pouvoir conféré par la loi soit la perception des droits payables auprès des exploitants de carrières et sablières situés sur l'ensemble de son territoire et redistribuer les sommes ainsi perçues aux municipalités concernées;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières adoptait le règlement n° 03-2013 concernant la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques lors de la session régulière du Conseil du 18 juin 2013;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné lors de la séance du Conseil tenue le 20 août 2013 afin de modifier le règlement n° 03-2013

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté madame Henriette Lapierre,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le règlement n° 05-2013 modifiant le règlement no 03-2013 concernant la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques."

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT ADMINISTRATIF ÉTABLISSANT LES CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DE CERTAINES DÉPENSES DU PERSONNEL ET DES ÉLUS DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller de comté monsieur Jean Masse, que lors d'une séance ultérieure du Conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, un règlement administratif établissant les conditions de remboursement de certaines dépenses du personnel et des élus de la MRC de Sept-Rivières.

Copie du projet de règlement est remis avec le présent avis et une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite lors de son adoption.

AVIS DE MOTION

MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT : AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION DU SECTEUR FERLAND DE SEPT-ÎLES

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère de comté madame Henriette Lapierre, que lors d'une séance ultérieure du Conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, un règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement : agrandissement du périmètre d'urbanisation du secteur Ferland de Sept-Îles.

Copie du projet de règlement est remis avec le présent avis et une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite lors de son adoption.

Adoption du projet de règlement n° 2013-P02

Modification au schéma d'aménagement et de développement : Agrandissement du périmètre d'urbanisation du secteur Ferland de Sept-Îles

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de Sept-Îles a adopté la résolution n° 1308-629 demandant à la MRC de Sept-Rivières d'amender son schéma d'agrandir le périmètre d'urbanisation du secteur Ferland de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (articles 47 et suivants), un Conseil de MRC peut modifier son schéma d'aménagement et de développement.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté madame Henriette Lapierre,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet de règlement 2013-P02 : Modification au schéma d'aménagement et de développement : agrandissement du périmètre d'urbanisation du secteur Ferland de Sept-Îles ainsi que le document indiquant les modifications que devra apporter la Ville de Sept-Îles à sa réglementation d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur de ce règlement;

QUE la Commission chargée de la consultation publique sur ce projet de règlement soit composée des membres du Conseil de la MRC de Sept-Rivières;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adresse au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire une demande d'avis préliminaire sur ce projet de règlement selon les dispositions de l'article 50 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

QUE soit annexée à la présente résolution la demande de la Ville de Sept-Îles".

2013-09-146

Octroi d'une aide financière Centraide Duplessis - " Souper Moules & Frites "

ATTENDU QUE Centraide Duplessis est un organisme voué au bien-être de la collectivité;

ATTENDU QUE Centraide Duplessis organise, le 26 octobre 2013, une activité de type « Moules & Frites », au profit des plus démunis de la région.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières octroi une aide financière de 400 \$ à Centraide Duplessis pour son activité de financement « souper moules et frites », qui se tiendra le 26 octobre 2013;

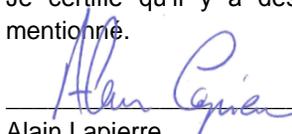
QUE les sommes soient prises à même le poste budgétaire de la MRC de Sept-Rivières « Promotions et publicité »."

ABSTENTION :

Le conseiller de comté monsieur Denis Miousse

Certificat de disponibilités budgétaires

Je certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles au code budgétaire ci-haut mentionné.


 Alain Lapierre
 Directeur général et secrétaire trésorier

2013-09-147

Contrat de services professionnels pour la tenue à jour du rôle foncier pour la municipalité TNO/Lac Walker

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières accepte le renouvellement du contrat, avec le Groupe Évimbec, relatif aux services professionnels pour la tenue à jour du rôle foncier pour la municipalité du TNO/LAC WALKER pour la période du 15 septembre 2013 au 15 septembre 2014, selon les conditions de renouvellement décrites à la clause C-7 dudit contrat;

"QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer le contrat de la tenue à jour du rôle foncier et tout document s'y rattachant, pour et au nom du TNO/Lac Walker."

2013-09-148

Autorisation de signature d'un contrat à durée indéterminée avec Alain Lapierre

ATTENDU QUE la MRC a retenu par la résolution # 2009-03-052 les services du directeur général et secrétaire trésorier, monsieur Alain Lapierre;

ATTENDU QUE le contrat d'embauche signé par les parties venait à échéance le 23 septembre 2009;

ATTENDU QUE la MRC a confirmé par la résolution # 2009-09-177 la permanence de monsieur Alain Lapierre à titre de directeur général et secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE les conditions d'embauches signées le 6 avril 2009 demeurent valides et qu'à partir de cette date, monsieur Alain Lapierre soit assujetti aux normes prévues par la politique des ressources humaines de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QU'il est de la volonté de la MRC et de monsieur Lapierre de préciser par un contrat à durée indéterminée les conditions de travail du directeur général et secrétaire trésorier.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'AUTORISER le préfet à signer, le contrat d'emploi à durée indéterminée avec monsieur Alain Lapierre.

2013-09-149

Levée de la session

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 17 septembre 2013 soit levée à 16 h 47."



Serge Lévesque
Préfet



Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Serge Lévesque
Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER

MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 12 SEPTEMBRE 2013

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour le mois de septembre 2013	6 715.71 \$
2. LAURENCE MÉTHOT	
Réf. : -Déplacement pour session du 20 août 2013.....	63.00 \$
Réf. : -Déplacement pour session spéciale du 13 août 2013.....	63.00 \$
3. HENRIETTE LAPIERRE	
Réf. : -Déplacement pour session du 20 août 2013.....	63.00 \$
Réf. : -Déplacement pour CSP du 28 août 2013.....	63.00 \$
4. ROGER CHÉNARD	
Réf. : -Déplacement pour CSP du 28 août 2013.....	63.00 \$
5. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour août 2013.....	24.00 \$
6. CHANTAL BOUCHARD	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour juillet et août 2013.....	300.00 \$
7. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacements pour juillet et août 2013.....	72.00 \$
8. CAROLINE CLOUTIER	
Réf. : -Frais de déplacements pour juillet et août 2013.....	411.90 \$
Réf. : -Remboursement de frais repas-Fin écopatrouille 2013.....	298.95 \$
Réf. : -Remboursement frais divers écopatrouille 2013.....	228.26 \$
9. ÉCOPATROUILLEURS	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour juillet et août 2013.....	711.98 \$
10. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour août 2013.....	6 437.26 \$
11. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour août 2013.....	14 407.91 \$
12. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour août 2013.....	522.09 \$
13. SSQ, GROUPE FINANCIER	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension pour août 2013.....	4 156.64 \$
14. STANDARD LIFE	
Réf. : -Assurance-collective pour septembre 2013.....	2 810.61 \$
15. LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de août 2013.....	3 133.98 \$
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de juillet 2013 (ajustement).....	5.19 \$
16. COGECO	
Réf. : -Frais pour octobre 2013.....	52.88 \$
17. TELUS	
Réf. : -Frais entretien système Norstar pour octobre 2013.....	32.25 \$
Réf. : -Frais interurbains Juillet et serv. Et entretien pour août 2013.....	322.05 \$
Réf. : -Frais interurbains août et serv. Et entretien pour septembre 2013.....	523.32 \$
18. TELUS MOBILITÉ	
Réf. : -Frais cellulaires pour juillet 2013.....	280.25 \$
Réf. : -Frais cellulaires pour août 2013.....	283.75 \$

19. BELL MOBILITÉ	
Réf. : -Frais cellulaires juillet et août 2013, Écopatrouille.....	474.78 \$
20. LOCATION D'AUTO BC	
Réf. : -Locations voiture pour écopatrouille les 7 et 15 août 2013.....	247.20 \$
21. VISA DESJARDINS	
Réf. : -Acklands-Grainger; équipements Baux de villégiature.....	441.71 \$
Réf. : -Canadian Tire; Casques pour VTT, cadenas.....	141.38 \$
Réf. : -Bureau en gros; Étui appareil photo et clavier salle caucus.....	215.88 \$
Réf. : -Postes Canada; achat de timbres-postes.....	43.46 \$
Réf. : -Les Terrasses du capitaine; repas formation PG le 23-07-2013.....	92.25 \$
Réf. : -Restaurant Bar Chez Omer; repas formation PG le 24-07-2013.....	111.31 \$
Réf. : -Casse-Croûte du pêcheur; rencontre d'équipe le 25-07-2013.....	181.17 \$
Réf. : -Provigo; achats divers MRC.....	86.22 \$
Réf. : -Surveymonkey.com; abonnement écopatrouille.....	25.00 \$
Réf. : -IGA; rencontre d'équipe du 13 août 2013.....	12.99 \$
Réf. : -Resto-Bar L'Alouette; rencontre d'équipe du 20 août 2013.....	188.10 \$
Réf. : -Planetair; Compensation carbone, écopatrouille.....	46.99 \$
22. BANQUE NATIONALE	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, août 2013.....	25.00 \$
23. TNO LAC-WALKER	
Réf. : -Remboursement TPS au 30-06-2013.....	3 014.74 \$
24. MINISTRE DES FINANCES	
Réf. : -Services des policiers-Cadets pour été 2013.....	10 000.00 \$
25. CKCN	
Réf. : -Écocapsules pour juillet et août 2013.....	1 138.25 \$
Réf. : -Annonces, La minute verte.....	137.97 \$
26. FRANCO TYP-POSTALIA	
Réf. : -Location trimestrielle machine à timbres.....	148.32 \$
27. CANADIAN TIRE	
Réf. : -Ventes de composteurs juillet et août 2013.....	490.00 \$
28. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	
Réf. : -Contrat de service mensuel pour timbreuse.....	47.14 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Renée au 19 août 2013.....	13.53 \$
Réf. : -Copies facturables pour imprimante réseau au 2-08-2013.....	927.91 \$
Réf. : -Copies facturables pour imprimante réseau au 2-09-2013.....	180.60 \$
29. ITUM	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-23, premier versement.....	10 000.00 \$
30. MONSIEUR JORDAN SPATZ	
Réf. : -Subvention PAD, Paiement intermédiaire.....	4 990.00 \$
31. LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE PC	
Réf. : -Billets pour "Souper aux saveurs du terroir Nord-Côtier".....	150.00 \$
32. ZIP CÔTE-NORD DU GOLFE	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-14, premier versement.....	7 000.00 \$
33. PIERROT L'ENTREPÔT	
Réf. : -Location local pour entreposage juillet et août 2013.....	551.88 \$
34. OMH DE PORT-CARTIER	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-17, FINAL.....	6 500.00 \$
35. VILLAGE D'ACCUEIL DE PENTECÔTE	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-31, premier versement.....	1 700.00 \$
36. FQM	
Réf. : -Inscriptions élus (3) au congrès 2013.....	2 845.63 \$
37. PG SOLUTIONS	
Réf. : -Formations SYGED, juillet 2013.....	6 576.57 \$
38. IMPRIMERIE B ET E	
Réf. : -Service de photocopies, Écopatrouille.....	22.03 \$

39. IMAGERIE OPTIK 360	
Réf. : -Affiches "On recycle ici aussi!".....	776.08 \$
40. JOURNAL LE NORD-CÔTIER	
Réf. : -Avis public règlement #04-2013.....	120.72 \$
Réf. : -Avis remerciements Écopatrouille.....	1 387.78 \$
41. MAP DESIGN	
Réf. : -Frais de graphisme pour Écopatrouille.....	94.79 \$
42. CTASI	
Réf. : -Versement du MTQ au transport collectif pour 2013.....	100 000.00 \$
43. COMITÉ DE RELANCE DE LA STATION DE SKI GALLIX	
Réf. : -Versement du 1-07-2013 tel que spécifié dans l'entente.....	81 250.00 \$
Réf. : -Premiers versements achats gear box et dameuse.....	80 093.73 \$
44. MAISON DE LA FAMILLE DE PORT-CARTIER	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2012-02, FINAL.....	4 334.00 \$
45. CLUB FADOQ LES PIONNIERS DE PORT-CARTIER	
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-28, FINAL.....	1 460.00 \$
46. PROMOTEK	
Réf. : -Frais pour rapports de l'exploitant, période du 22 au 31 juillet 2013.....	312.28 \$
47. F.D. JUL INC.	
Réf. : -Achats chariot mécanique et étagères pour service d'archives.....	18 299.83 \$
48. L'ÉLYME DES SABLES	
Réf. : -Aide financière souper bénéfique du 24 octobre 2013.....	500.00 \$
49. MESSAGERIE AILE-AIR	
Réf. : -Transports enveloppes août 2013.....	17.93 \$
TOTAL DES DÉPENSES	389 461.13 \$

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER
TNO LAC-WALKER AU 12 SEPTEMBRE 2013

1. MRC DE SEPT-RIVIERES	
Réf. : -Dépenses partageables pour septembre 2013.....	12 270.09 \$
2. HYDRO-QUÉBEC	
Réf. : -Éclairage public pour juillet 2013.....	605.82 \$
Réf. : -Éclairage public pour août 2013.....	605.82 \$
Réf. : -Électricité au centre communautaire du 6-07 au 27-08-2013.....	166.72 \$
3. VILLE DE SEPT-ILES	
Réf. : -Enfouissement sanitaire pour juillet 2013.....	378.75 \$
4. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE	
Réf. : -Réception des matières recyclables pour juillet 2013.....	164.41 \$
5. LABORATOIRES ENVIRONEX	
Réf. : -Analyses d'eau au Centre Communautaire Pour juillet 2013.....	660.30 \$
6. ÉQUIPEMENTS NORDIQUES	
Réf. : -Campagne de nettoyage 2013 au Lac Daigle.....	4 093.11 \$
7. LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	
Réf. : -Renouvellement Tech. Prat. Officiers municipaux pour 2013.....	94.50 \$
TOTAL DES DÉPENSES	19 039.52 \$